



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

entre l'établissement LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTE BOUVET, ROMANS
l'académie de Grenoble et la région Auvergne-Rhône-Alpes

2017 – 2021



AUVERGNE – Rhône-Alpes*



* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

L.P. Auguste Bouvet

SOMMAIRE

Préambule	2
1 Diagnostic	3
1/ Eléments de contexte	3
2/ Points d'appui et d'amélioration	3
3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès	4
2 Objectifs stratégiques	5
3 Leviers stratégiques	6
4 Accompagnement (autorité académique et région)	8
5 Durée du contrat	9
Annexe : les indicateurs	10

PREAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves. Parmi les bénéfices attendus de ce partenariat, sera privilégiée la convergence des politiques publiques, laquelle reposera sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre. Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des lycées, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 DIAGNOSTIC

1/ ELEMENTS DE CONTEXTE

Romans comporte deux quartiers classés en QPV. Le lycée Bouvet accueille un nombre important de jeunes issus de ces quartiers auxquels viennent s'ajouter des élèves issus des Q.P.V. de Valence. On recense dans les quartiers de ce territoire 24% de familles monoparentales et une grande concentration d'allocataires CAF : plus de 43% des habitants dépendent de ces aides. Sur le quartier de la Monnaie, le taux de chômage s'élève à plus de 40% et près de 22,6% des jeunes de 15 à 17ans sont déscolarisés. Au quartier du centre ancien, le taux de chômage s'élève à plus de 20% et 10% des jeunes de 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés. (ref.: contrat de ville 2016)

Les catégories socioprofessionnelles en lycée professionnel sont identifiées défavorisées, le lycée Auguste Bouvet compte 52,6% de PCS défavorisées pour une moyenne académique en LP public de 43,8% (public & privé). Le nombre d'élèves nouvellement arrivés en France et suivants les cours de FLE/FLS est important (16). Des jeunes mineurs isolés pris en charge en foyer atteignent leur majorité avec beaucoup d'incertitudes. Le lycée accueille également des élèves relevant de la MDPH qui auraient pu être scolarisés en ULIS pro. Le taux de boursiers est supérieur à la moyenne académique (34% / 29,6%) et le nombre de boursiers ayant 10 parts (et plus) est quasiment 3 fois supérieur à la moyenne académique. Cette année le taux de boursiers pourrait dépasser les 40%. (49,2% des familles ont déposé une demande). Les fonds sociaux lycéens sont utilisés pour aider, à hauteur de 7800 €, environ 10% des familles ou majeurs isolés. Les formations proposées au lycée Bouvet sont porteuses d'emplois. Le lycée connaît un retard important dans le domaine des nouvelles technologies : un réseau pédagogique inexistant et un équipement insuffisant. L'enseignement de l'éducation physique et sportive est rendu compliqué par le peu d'installations disponibles. L'âge des enseignants est proche de la moyenne académique, cependant le pourcentage de femmes est très sensiblement inférieur. Le taux de demandes de mutations est nettement supérieur à la moyenne académique.

2/ POINTS D'APPUI ET D'AMELIORATION

Malgré des difficultés scolaires, il existe une véritable volonté d'avancer pour et avec les élèves et de les motiver davantage notamment par des projets dynamiques avec des équipes enthousiastes ayant la volonté d'enseigner différemment. On peut souligner également la bonne connaissance du public spécifique du LP par les personnels de l'établissement et la volonté d'accompagner l'élève vers la réussite.

Le CDI accueillant et dynamique est le point essentiel de l'établissement, il est situé au cœur de celui-ci. Il est le moteur et le relais de très nombreux projets.

Une volonté de mettre en place des actions ou des projets en lien avec le référentiel, de diversifier plus facilement la pédagogie est bien réelle.

Il existe au lycée une diversité internationale très enrichissante.

L'environnement de travail est agréable (notamment l'espace jardin à l'entrée), le lycée est à dimension humaine.

Les formations dispensées (bâtiment, aide à la personne, restauration rapide et collective) sont porteuses d'emplois.

Les équipes éducatives sont bienveillantes envers les élèves qui, pour beaucoup, sont en grande détresse sociale avec un nombre important de primo-arrivants et de mineurs isolés et plus de 50 élèves issus des établissements en éducation prioritaire.

Les activités enseignées permettent aux élèves de prendre confiance et d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes et les activités pratiques sont favorables à la réussite de chacun.

Le projet de journées d'intégration CAP (avec une demi-heure annualisée), permet aux élèves de pratiquer de nouvelles activités, qu'ils découvrent souvent pour la première fois telles que le golf ou le ski de fond.

3/ PROBLEMATIQUE DE L'ETABLISSEMENT ET AXES DE PROGRES

Les élèves arrivants en 3ème Prépa Pro n'ont pour une grande majorité pas de projet professionnel et ne peuvent pas envisager une poursuite en bac professionnel.

Nous constatons également que l'orientation « géographique » est trop souvent un échec. Il faut que le parcours envisagé dans chaque voie professionnelle au lycée Bouvet soit une réussite pour chacun des élèves. Les incivilités et les phénomènes de violences existent et perturbent trop souvent le bon fonctionnement. L'offre de formation en bac professionnel est importante par rapport à l'offre en CAP. Les effectifs de certaines classes de bac se remplissent par défaut lors des tours complémentaires de l'affectation via affelnet. Ces élèves arrivant en seconde bac pro ont souvent un niveau scolaire trop juste par rapport aux attendus de la spécialité et surtout un manque de motivation car ce n'est pas un premier choix d'orientation. S'en suivent des résultats insuffisants mettant en échec les plus faibles, découragés par le fossé les séparant des attentes et des problèmes de comportement apparaissent dans les divisions. Le taux de chômage chez les parents n'aide pas les jeunes à rester positif pour leur avenir. Les PFMP de fin d'année finissent de les exclure de la formation car les stages sont parfois difficiles à trouver puis à réaliser quand l'élève n'a pas de motivation pour sa formation : il abandonne ou l'entreprise met fin au stage. L'élève ne termine alors pas sa scolarité car les périodes en entreprise sont obligatoires pour la validation des examens d'où la perte d'élèves entre la seconde et la terminale : les élèves sortent alors sans diplôme. Peu de passerelles possibles en fin de 1ère professionnelle (élèves non prioritaires et élèves ayant déjà décroché de leur formation en seconde).

La variation importante des taux de réussite aux examens repose sur peu d'élèves puisque les effectifs sont faibles dans chaque spécialité et donc ce critère n'est pas forcément le plus pertinent pour évaluer un établissement.

2 OBJECTIFS STRATEGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

➤ **Accompagner chaque élève dans sa construction citoyenne et son émancipation**

Titre complet : Accueillir et accompagner chaque élève dans sa construction citoyenne et son émancipation.

Construire un cadre de vie positif et mettre en place un climat scolaire pour permettre à chaque élève d'évoluer au lycée dans les conditions propices à sa réussite scolaire.

Permettre à l'élève de s'approprier sa formation.

Donner une image positive du lycée en interne comme en externe, notamment en direction des collégiens.

Valoriser le lycée et l'ensemble des filières proposées.

Guider l'élève dans sa poursuite d'études et lui donner de l'ambition.

Respecter la différence (fille/garçon, homophobie, handicap, origine culturelle...)

Modifier le rapport à l'adulte et aux règles.

Former un citoyen respectueux et respecté, acteur de sa formation.

Actualiser les règles les faire comprendre et accepter.

Donner à l'élève le goût de l'effort l'envie de s'investir dans des activités sportives, dans la recherche d'informations, dans des travaux préparatoires en atelier...

Faire prendre confiance à l'élève et faire évoluer positivement l'estime de soi.

➤ **Réduire l'exclusion sociale par l'accès à une culture humaniste**

Préparer l'élève à vivre en société et à devenir un citoyen responsable et libre, conscient des principes et de la nécessité de respecter les règles qui fondent la démocratie.

Susciter chez l'élève l'envie de s'impliquer dans sa formation et de mettre en œuvre les conditions favorables à sa réussite.

Favoriser le respect de soi et des autres.

Ouvrir l'élève au monde : monde artistique, monde professionnel, Europe...

➤ **Favoriser la réussite de chaque élève par des pratiques pédagogiques innovantes**

Promouvoir, développer et réguler l'utilisation des nouvelles technologies dans les pratiques quotidiennes par la mise en place d'un parc informatique opérationnel.

Accompagner l'enseignant dans son appropriation de l'outil numérique (lorsque cela est nécessaire).

Permettre en direct le suivi de la classe en ligne depuis la salle de cours.

Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques plus dynamiques et attractives pour les élèves et leur réussite notamment par l'utilisation du numérique.

Informar les élèves sur les enjeux et dangers du numérique.

Faciliter l'intégration des 1ères passerelles.

3 LEVIERS STRATEGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région. Ces politiques sont déclinées selon les champs d'action définis dans la convention cadre du 4 juillet 2014.

Pour l'ensemble des objectifs, il est indispensable d'impliquer toute la communauté éducative dans la réalisation de différents projets transversaux : le guide du "bien vivre ensemble au lycée Bouvet", la mise à jour du règlement intérieur, le rôle éducatif de chacun, l'importance du travail de tous pour mettre en œuvre toutes les conditions de réussite pour chaque élève.⁶

Mettre à jour le règlement intérieur, l'accompagner d'un guide du « bien vivre ensemble au lycée Bouvet » afin de permettre à chacun de comprendre et de respecter les règles de vie en communauté.

Accompagner les élèves de 3ème dans la construction de leur projet par l'accueil en mini-stage, les journées portes ouvertes, les rencontres avec les familles en collège et en proposant des rencontres lors de concertations actives ou au moment de finaliser les vœux directement au collège.

En interne, pour les 3èmes PP, soutenir les élèves dans leur parcours d'orientation en leur faisant découvrir des métiers divers et variés exercés dans les entreprises proches, le tout, par un trajet à vélo (route des métiers de la Drôme en VTT).

Dès le mois de septembre, la CPE et la COP rencontrent chaque élève de seconde (individuellement) afin de faire le point sur sa formation et les motivations de chacun. Pour les élèves de bac professionnel et de CAP, éveiller leur sensibilité en les amenant à découvrir la finesse et approfondir la connaissance de leur métier et des formations pour les inciter à se projeter dans une poursuite d'étude après le diplôme (bouge ton espace).

Développer des jeux éducatifs permettant d'identifier rapidement les compétences et les capacités requises pour un métier ou une formation (logiciel GPO5, GPO lycée...).

Valoriser l'image du lycée en organisant une journée pour chaque collégien, en utilisant davantage la presse pour mettre en avant les actions organisées par le lycée. En valorisant les chantiers-école internes ou externes. Présenter le lycée pro dans les collèges (élèves de 3ème) ou faire venir les élèves et les enseignants au lycée (profiter des manifestations ou réceptions de chantiers-école).

Sensibiliser les jeunes aux questions de respect, d'égalité des sexes et de lutte contre toutes les discriminations, les accompagner dans la création de supports d'expression liés à ces thématiques pour les responsabiliser et les valoriser en leur permettant de sensibiliser leurs pairs grâce à ces supports (Le printemps de la jupe et du respect)

Lutte contre le harcèlement : formation de sentinelles et de référents (10 élèves volontaires et 6 adultes volontaires) pour prévenir et sensibiliser les jeunes et les adultes aux phénomènes de boucs émissaires et aux discriminations, à leur détection et au traitement individuel et collectif de leurs conséquences (Demande formation établissement).

Donner la parole à des jeunes volontaires afin de discuter et débattre sur des thématiques en rapport avec la vie affective, la sexualité, les relations filles garçons..... tout en leur apportant des informations et en leur permettant de repérer les personnes relais sur ces sujets par la mise en place de groupe de paroles (Planning familial, débats mouvants, radio, atelier philo...).

Informé et prévenir sur le SIDA et les IST, mais aussi la contraception, la grossesse, les discriminations..... Participer au sexoforum : différents stands tenus par des professionnels de santé ou de l'animation sont proposés aux élèves, facilitant ainsi les discussions et les échanges.

Prévention des risques auditifs en sensibilisant les jeunes aux risques liés aux bruits d'origine professionnelle et aussi à l'écoute des musiques amplifiées, pour leur permettre d'adopter les bons comportements visant à préserver leur audition. Exposition + quizz au lycée et concert pédagogique en partenariat avec la Cité de la Musique de Romans.

Faire sortir l'élève de son périmètre (et de son quartier) : sport, entreprises, musées, cinéma, ouverture à l'Europe et au monde (voyage en Angleterre) par la mise en place de projets pédagogiques.

Mise en place d'un projet Erasmus+. Organisation d'un voyage en Angleterre (difficile pour les familles car CSP défavorisées) alliant la découverte d'un autre pays, d'une autre culture, d'un patrimoine tout en utilisant la langue anglaise.

Découvertes et pratiques artistiques : opéra, hip hop, écriture, théâtre...

Découverte du patrimoine culturel et architectural local par des sorties et des rencontres avec des professionnels. Mise en place d'un ciné-club.

Rencontres d'artistes et leurs œuvres.

Favoriser le respect de soi et des autres à travers la pratique sportive et la vie en communauté (aller voir des compétitions, pouvoir pratiquer des activités sportives pendant l'heure méridienne).

Utiliser le sport comme vecteur d'intégration et comme moyen de découvrir son environnement local naturel et sensibiliser l'élève à la biodiversité et au développement durable.

Redonner (ou donner) aux jeunes le goût de l'effort : du respect des règles et de l'autre en leur proposant des activités sportives lors de la pause méridienne (nécessité d'un plateau sportif) ; les sensibiliser à la nécessité de développer le réflexe de rechercher l'information pour progresser soi-même ; que tout travail nécessite un investissement personnel important pour réussir.

Équiper chaque salle de cours d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur l'ensemble relié au réseau pédagogique afin de donner à chacun accès aux ressources en ligne. Rendre opérationnel l'appel, le carnet de notes et le cahier de textes en ligne depuis la salle de cours.

Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques plus dynamiques et attractives pour les élèves (accompagner les personnels, après recensement des besoins de chacun, en collaboration avec les corps d'inspection, des formations internes ou proposées par la DAAF). Découvrir le monde à travers le numérique (action de jumelage : écrire à son correspondant via internet, se voir avec Skype, partager des jeux avec Ludiscape, learning Apps, présenter sa région en créant des affiches avec gimp).

Informers les élèves sur les enjeux et dangers du numérique à partir du projet « identité numérique et rumeurs ».

Développer une Webradio pour des élèves volontaires. Celle-ci aura pour but de se greffer aux projets pédagogiques mis en place dans le cadre des cours. Elle permettra de médiatiser : comptes rendus de lecture, conversations en anglais, slams écrits lors d'ateliers d'écriture, chroniques culturelles, billets d'humeurs, le LAB...

Donner aux élèves un espace sur l'ENT du lycée pour exposer leurs productions.

Utiliser l'échec comme levier pour progresser afin d'aider l'apprenant à accepter l'erreur et ainsi permettre plus facilement à l'élève de prendre confiance en lui et d'oser s'engager activement dans le cours ou toute autre activité.

4 ACCOMPAGNEMENT (AUTORITE ACADEMIQUE ET REGION)

Autorité académique

- La dotation globale allouée au **Lycée professionnel Auguste Bouvet** est fonction des effectifs et de la carte des formations spécifiques de l'établissement. Elle se décline en heures poste (HP), heures supplémentaires année (HSA) et en indemnités pour missions particulières (IMP). L'ensemble des moyens ainsi délégués doit permettre de conforter les choix effectués par l'établissement en mobilisant sa marge de manœuvre.
- L'accompagnement des équipes à la mise en œuvre du contrat a été élaboré :
 - en s'appuyant sur les éléments d'analyse issus du dialogue stratégique tripartite et de la rencontre tripartite statuant sur le projet de contrat
 - lors du conseil de conseil de contractualisation d'accompagnement.
- En lien avec la FTLV, la DAN et le corps des inspecteurs, des formations pourront être demandées :
 - en réponse à la demande de l'établissement, une formation autour de l'axe numérique et innovation est envisagée.
 - Des formations autour des valeurs de la République (UF2 : lutte contre les discriminations, égalité filles/garçons) et sur l'axe de l'école bienveillante (UF1 puis UF2 : adapter ses pratiques aux élèves à besoins particuliers) sont également possibles.

Région

- La Région s'engage à accompagner chaque élève dans sa construction citoyenne et leur permettre l'accès à une culture humaniste dans le cadre du dispositif découverte Région lycées sur les thématiques culture, et responsabilité citoyenne / santé.
- Afin d'accompagner le lycée dans son objectif de favoriser la réussite de tous dans les apprentissages, la Région s'engage à apporter un soutien particulier sur le numérique au service de méthodes pédagogiques innovantes.

5 DUREE DU CONTRAT

Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir de l'année scolaire qui suit sa signature. Il sera procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

A _____, le

Le chef d'établissement,

Le Recteur de l'académie
de Grenoble

Le Président de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

ANNEXE : LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible.

Objectif : Accompagner chaque élève dans sa construction citoyenne et son émancipation

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'absentéisme (toutes sections)	15	8
Nb d'élèves impliqués dans la relance de la MDL	0	15

Objectif : Réduire l'exclusion sociale par l'accès à une culture humaniste

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'utilisation de la carte jeune pour accéder à des événements culturels	12	50
% d'élèves ayant fait un voyage ou une sortie durant son cycle au lycée Bouvet	20	75
Nb d'élèves inscrits aux activités sportives durant la pause méridienne	0	70

Objectif : Favoriser la réussite de chaque élève par des pratiques pédagogiques innovantes

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Fluidité des parcours - Taux d'accès de la 2nde au Bac pro	55	62
Taux d'utilisation d'APB (hors ASSP)	45	55

Lorsqu'il ne s'agit pas d'indicateurs existant aux niveaux national ou académique, leur mode de calcul doit être défini précisément.